



Déclaration d'Association N° 140/RDA/J05/BAPP du 03 juin 2003

Yaoundé, le 29 janvier 2008

**MONSIEUR LE MINISTRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Y a o u n d é

Réf : 10/PR/NOM/08

Objet : Observations sur la situation préoccupante des étudiants en fin de formation en médecine à l'Université des Montagnes après l'accord signé avec la Faculté de médecine de l'Université de Yaoundé I

Monsieur le Ministre

La Commission Indépendante Contre la Discrimination et la Corruption vous présente ses meilleurs compliments, et a l'honneur de porter à votre connaissance qu'elle a reçu et continue de recevoir des appels de détresse de parents et d'étudiants, lesquels s'inquiètent légitimement face à la non application des accords signés entre l'Université des Montagnes et la faculté de médecine de l'Université de Yaoundé I.

La Commission a en effet appris que les étudiants en fin de formation à l'université des Montagnes, auraient le plus grand mal à voir leur cursus être validé pour leur graduation finale comme le stipulaient les arrangements.

La Commission qui veut rester confiante dans le respect de la parole donnée du Gouvernement et particulièrement du Ministre dans ce dossier, rappelle néanmoins l'urgence qu'il y a à clarifier rapidement la situation et de mettre fin aux doutes dans l'opinion.

Il va sans dire que la première expérience de formation des hommes de science de très haut niveau par une institution privée, ne saurait connaître des problèmes administratifs de simple procédure, sans entamer le crédit de l'ensemble de notre système universitaire.

La Commission en appelle par conséquent à la sagesse, au réalisme, au patriotisme et à la promptitude du Ministre.

Dans l'attente, la Commission saisit l'occasion pour vous assurer de sa très haute considération./.

**Le Président de la Commission
Jean Claude SHANDA TONME**

Copie : - PM

- **Doyen Fac Med/UIYI**
- **Université des Montagnes**
- **Parents**

